

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



CONSEILLER 1
Patrick
Clowery



CONSEILLER 2
Jacques
Lambert



CONSEILLER 3

Jacques
Bogenez



CONSEILLÈRE 4 Maryse Gaudreau



CONSEILLÈRE 5 Danielle Côté



CONSEILLÈRE 6 Sylvie Cassar

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY 4765 chemin de Capelton Canton-de-Hatley (Québec) JOB 2C0 Tél.: 819 842-2977 Téléc.: 819 842-1997 Courriel: info@cantondehatley.ca

Conception et impression: Les Publications Municipales Inc. 1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Juin, Mois de l'eau

Saviez-vous qu'en 2017, le gouvernement du Québec proclamait le mois de juin « Mois de l'eau » dans le but de sensibiliser et d'éduquer la population du Québec sur l'eau et ses enjeux? L'édition 2022 du Mois de l'eau est dédiée aux lacs. C'est par hasard que localement le dossier du lac Massawippi occupe cette année l'avantplan, depuis la découverte de la présence de moules zébrées l'an dernier.



Les mesures de contrôle aux accès et descentes du lac Massawippi ont été resserrées cette année et les contrôles par la patrouille nautique seront plus conséquents. Ces changements sont à la demande des municipalités riveraines regroupées sous la Régie du Parc régional Massawippi. L'objectif est de protéger le lac des espèces envahissantes, notamment la moule zébrée.

Toujours en lien avec l'eau, les municipalités régionales de comté (MRC) doivent mettre en œuvre un plan régional des milieux humides et hydriques. L'objectif est d'intégrer la conservation des milieux humides et hydriques à la planification de l'aménagement de leur territoire, ce qui touche directement les municipalités.

Tous ces changements viennent changer nos façons de faire et parfois nous imposent de nouvelles limites, mais elles vont dans la même direction, celle de la protection de la ressource qui est l'eau. Votre collaboration et votre solidarité sont appréciées!

État des routes

Ce printemps aura été particulièrement difficile pour les routes municipales et nous vous remercions pour votre compréhension. La période de dégel des routes limite les interventions possibles, mais nous avons maintenant repris la situation en main et sommes fiers de l'état de nos routes de campagne.

Feux à ciel ouvert

Pour éviter d'attendre une autorisation de brûler à ciel ouvert, je recommande à chacun de mes concitoyens de se munir d'un foyer avec un couvercle pare-étincelles et reposant sur un fond empierré. Ce type de feu ne requiert pas de permis et est plus sécuritaire!

Écocentres

Comme résidents du Canton de Hatley, vous avez accès gratuitement aux écocentres de la Ville de Sherbrooke. C'est un service exceptionnel qui accepte une grande variété de matériaux.

Profitez-en! (Une preuve de résidence peut être demandée)

Une beauté grandissante

Depuis mon arrivée au Canton de Hatley en 1996, je constate que notre Municipalité est de plus en plus belle. Il est vrai que la beauté est dans l'œil de celui qui regarde, mais ça me semble vrai. Le mérite revient à chacun d'entre vous. L'aménagement et la protection de votre propriété présentent notre milieu et ses atouts naturels à son meilleur. Et c'est à l'été qu'on peut pleinement l'admirer!

Dans un pays où le froid est presque une constante, l'été est précieux. C'est la période par excellence pour être dehors. Trop vite passée, il faut savoir savourer pleinement la saison. Je vous invite donc à redécouvrir nos joyaux communs comme la rivière Massawippi, le lac Massawippi, les sentiers de marche et la piste cyclable reliant North Hatley à Sherbrooke.

Je vous souhaite de faire le plein de soleil et de joie!

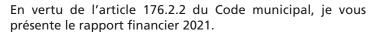
Vincent Fontaine, maire

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT FINANCIER 2021

Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour la municipalité du Canton de Hatley

Chères citoyennes, Chers citoyens,



Rapport financier consolidé

Le rapport financier consolidé comprend les partenariats suivants : Régie du Parc régional Massawippi (20%), Régie intermunicipale de protection incendie North Hatley et Canton de Hatley - RIPI (53,55%), Régie incendie Memphrémagog Est (13,60%), Régie des eaux Massawippi (24,5%) et la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (2,75%). Par contre, dans le but d'aider à la compréhension, nous présenterons les faits saillants de la portion municipale seulement. Le rapport consolidé est néanmoins disponible sur le site internet cantondehatley.ca. Le rapport 2021 se termine avec un excédent final de 463 813 \$ pour l'exercice financier 2021.

Rapport financier municipal

La vérification des états financiers de l'année 2021 a été effectuée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Pour 2021, les revenus s'élevaient à 4 590 433 \$ tandis que les dépenses et les affectations s'élevaient à 4 126 620 \$, laissant un excédent de 463 813 \$.

Immobilisations

Les principales acquisitions en immobilisations 2021 incluent :

- Remplacement d'un ponceau sur Bel-Horizon 86 406 \$
- Glissières de sécurité MacDonald, Dunant, chemin du Lac 109 537 \$
- Installation de télémétrie 89 600 \$
- Acquisition d'un équipement d'entretien pour sentiers et déneigement 50 000 \$

L'année 2021, dans le contexte d'une 2e année Covid, a été une année exceptionnelle sur le plan immobilier, rapportant à la municipalité 239 000 \$ de plus en droits de mutation par rapport au budget anticipé. Finalement, le surplus s'explique également par les économies liées aux activités de loisirs qui ont été affectées par la pandémie, soit une économie de 64 500 \$ incluant les coûts des activités et des ressources affectées à celles-ci. Un surplus est également constaté en raison de l'opération de vidange des fosses qui n'a lieu qu'une année sur deux. Cette année, nous n'avons pas effectué la vidange, nous avons donc un surplus de 70 000 \$ dans un fond réservé pour l'année prochaine.

En conclusion, la santé financière de la municipalité se porte très bien, grâce à son souci constant de riqueur et d'efficience dans la gestion de ses ressources.

Soyez assuré que votre conseil municipal continuera à planifier efficacement dans le but d'offrir des services de qualité, et ce, tout en respectant la capacité de payer des citoyens et citoyennes.

Merci de votre soutien continu.

Vincent Fontaine, maire

COMMUNAUTAIRE

PLAGE PLEASANT VIEW (NORTH HATLEY)

Gratuit pour les résidents du Canton de Hatley. Inscription obligatoire à l'Hôtel de ville de North Hatley.

Ouverture le 18 juin prochain jusqu'au début du mois de septembre, selon la température.

Heures de surveillance De 10 h à 20 h

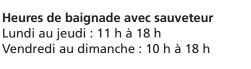


PLAGE MASSAWIPPI (AYER'S CLIFF)

Accès gratuit pour tous – stationnement 10 \$

Ouverture de la fin du mois de juin jusqu'au début du mois de septembre, selon la température.

Heures de baignade avec sauveteur Lundi au jeudi: 11 h à 18 h





RECHERCHE DE PHOTOS POUR LE CALENDRIER 2023

Nous sommes à la recherche des plus belles photos du Canton pour la réalisation de notre calendrier annuel. Vous avez une vue magnifique ou un petit coin de paradis à nous faire découvrir dans le Canton de Hatley? N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos des 4 saisons tout au long de l'année à reception@cantondehatley.ca.

Votre participation est grandement appréciée!



MARCHÉ CHAMPÊTRE DE NORTH HATLEY

Tous les samedis de 10 h à 12 h Du 18 juin au 15 octobre 2022

Au parc Rivière (accessible par le chemin de Capelton dans le Village de North Hatley).

Venez découvrir et soutenir près d'une trentaine de marchands et producteurs locaux dans une ambiance festive!

PAS DE WIPPI EN 2022

La navette Wippi, permettant aux cyclistes et piétons de traverser le lac Massawippi entre North Hatley et Ayer's Cliff, ne sera pas en opération en 2022.

CROQUE-LIVRES

Ouvert aux petits et grands, notre croque-livres vous attend! Cette boite de partage de livres est située près de l'entrée principale de l'hôtel de ville. N'hésitez pas à venir y échanger des livres à volonté. Bonne lecture! croquelivres.ca

AIDE COMMUNAUTAIRE

- Popote roulante (lundi et mercredi)
- Clinique de pression artérielle
- Clinique de soins de pieds
- Visites amicales
- Repas communautaires
- Évènements sociaux
- Magasinage
- Support aux proches aidants

Pour plus d'informations, contactez l'aide communautaire au 819 821-4779 ou Judy Bean au 819 842-2995.





ACCÈS À INTERNET HAUTE VITESSE

Une carte interactive a été mise en ligne récemment par le Gouvernement du Québec afin de connaître l'avancement des travaux de branchement et visualiser si votre résidence sera desservie par le programme Accès à internet haute vitesse au Québec. Voici le lien: quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/internet-haute-vitesse-etat-situation. Si votre résidence n'est pas incluse dans le programme, nous vous demandons de le signaler par courriel au: carte.interactive@mce.gouv.qc.ca.



Le Canton de Hatley, comme Municipalité amie des aînés, a tenu deux ateliers pour nos aînés et proches aidants aux mois d'avril et mai. Nous avons invité les aînés de North Hatley à se joindre à nous pour ces deux activités qui furent un grand succès et très prisées de nos citoyens :

- L'atelier *Musclez vos Méninges*, d'une durée de huit semaines, était destiné à prodiguer des conseils pratiques pour garder nos cerveaux actifs et préserver la vitalité intellectuelle.
- L'atelier Soutien technologique, d'une durée de 5 semaines, était destiné à fournir une aide et un soutien dans l'utilisation des nouvelles technologies, plus particulièrement les téléphones intelligents, les tablettes et les portables.

Les groupes étaient divisés selon leurs compétences.

Ces deux ateliers furent un vrai succès, et nous désirons remercier tout spécialement madame Sylvie Fowlis de l'aide Communautaire de Lennoxville et environs pour sa précieuse collaboration à démarrer ces ateliers.

Nous tenons à remercier les formateurs pour *Musclez vos Méninges* : Stephanie Cramp et Line Tremblay et pour le Soutien technologique : Samuel Kroft, Louis-Marie Ouellette et Rachelle Thompson.

La Municipalité, dans le cadre de ses activités Municipalité amie des aînés, souhaite poursuivre des activités pour les aînés et offrir différents ateliers cet automne. Faites-nous parvenir vos idées et suggestions.

Pour le conseil municipal,

Patrick Clowery

Président Comité MADA, Canton de Hatley



SÉANCE DU CONSEIL DU 5 AVRIL 2022

Les élus Québécois solidaires du peuple ukrainien

En collaboration avec la Fédération Québécoise des municipalités, le conseil adopte une résolution de solidarité avec le peuple ukrainien.

Embauche de l'adjoint à l'inspecteur en environnement

Le conseil confirme la nomination de Frédéric Hébert à titre d'adjoint à l'inspecteur en environnement pour l'été 2022.

Nomination de la patrouille nautique

Les patrouilleurs nautiques du lac Massawippi, Mélodie Dugrenier, Paige Lavoie, Anthony Jolin, Orland Trujillo, Maxime Champoux et Arnaud Fontaine, sont nommés inspecteurs municipaux aux fins d'application des règlements pour la saison 2022.

Développement Albert Mines – autorisation d'entente phase I

Le conseil autorise la signature d'une entente encadrant les travaux municipaux de construction de la rue avec le promoteur du Faubourg des Cantons, un projet de développement sur le chemin d'Albert Mines au coin du chemin de Bel-Horizon.

Ensemble vocal Massawippi - contribution 2022

Le conseil autorise une contribution de 2 500 \$ pour soutenir les activités de la chorale de l'Ensemble vocal Massawippi en 2022.

SÉANCES DU CONSEIL DU 3 MAI 2022

Travaux dans les pentes

La municipalité assujettit la délivrance de divers permis et certificats au règlement sur les PIIA (plans d'implantation et d'intégration architecturale) et à des critères d'évaluation, lorsque les travaux visés sont situés dans des pentes de 15% à 30% sur l'ensemble du territoire.

Permis pour voies de circulation, voies d'accès et remblai

La municipalité exige un certificat pour l'aménagement de toutes allées de circulation ou voies d'accès,

afin de contrôler au préalable leur implantation et leur aménagement sur un terrain, lorsque ces aménagements sont situés dans des pentes de 15% à 30%.

La municipalité exige aussi un certificat pour les travaux de remblai et déblai d'une superficie de plus de 100 m², lorsque ceux-ci sont faits dans des pentes de 15% à 30%.

Régie incendie Memphrémagog Est

Le conseil approuve le Règlement 2022-02 de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est relatif à l'achat d'appareils respiratoires, d'habits de combat et l'installation d'une tour de communication. La quote-part de la municipalité du Canton de Hatley est de 13,60 % représentant un montant de 20 400 \$ sur 150 000 \$.

Nomination des membres du comité consultatif en environnement

Le conseil nomme les personnes suivantes au CCE : Danielle Côté, Sylvie Cassar, Marie-Michèle Dorais, Dominique Grenier, Gilles Forget et Hilda Ashikian. Les nominations sont jusqu'au 31 décembre 2023.

Club de conservation du lac Massawippi

La Municipalité contribue un montant de 850 \$ au Club de Conservation du lac Massawippi pour soutenir ses activités en 2022.

Aménagement d'une passerelle piétonnière

Le conseil n'accepte aucune des soumissions reçues dans le projet de passerelle piétonnière au-dessus de la rivière Massawippi. Cela signifie que le projet est mis de côté pour le moment.

Tour du Courage PROCURE

La Municipalité soutient la participation à cette cause par une signalisation temporaire appropriée sur le chemin Dunant. Elle autorise aussi, pour la durée de la participation, l'installation du VR du participant sur le terrain de la municipalité situé à l'intersection Est du chemin Dunant et du chemin de Capelton. Le Tour du Courage est un événement cycliste pour soutenir PROCURE, un organisme de bienfaisance dans la lutte contre le cancer de la prostate.



Permis de feu extérieur

Les municipalités membres de la Régie de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, dont le Canton de Hatley, ont choisi de centraliser et d'uniformiser la gestion des feux extérieurs.



Foyer pare-étincelles



EN TOUT TEMPS SANS PERMIS

Le feu en plein air contenu dans un foyer extérieur munit d'un couvercle pare-étincelles et reposant sur un fond empierré est autorisé en tout temps. Il est de la responsabilité de la personne qui allume un feu que la fumée n'incommode pas les voisins.



Feu à ciel ouvert



AVEC PERMIS INDICE BAS OU MODÉRÉ



INDICE ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ OU EXTRÊME

L'INDICE DE DANGER INCENDIE, VOUS CONNAISSEZ?

À chaque jour et pour chaque région, dès le printemps, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) émet un indice de danger d'incendie. Nous vous invitons à consulter le site internet sopfeu.qc.ca avant d'allumer un feu à ciel ouvert.

AUTORISÉ. Bas Modéré

INTERDIT.

Très élevé

Extrême



POUR OBTENIR UN PERMIS DE FEU À CIEL OUVERT (AUCUN FRAIS)

Par téléphone

Régie incendie Memphrémagog Est 819 838-5877 poste 202

Par formulaire internet

Formulaire feu à ciel ouvert : regieincendieest.ca/feux-agrave-ciel-ouverts



Questions?

Régie incendie Memphrémagog Est 2100, route 143, Hatley QC J0B 4B0 819 838-5877 poste 202 prevention@regieincendieest.com regieincendieest.ca

Ça va à l'écocentre!



Les objets et matériaux qui <u>ne sont pas</u> des déchets ultimes encombrants sont acceptés sans frais aux écocentres de Sherbrooke.

Accès gratuit aux résidents du Canton de Hatley avec preuve de résidence

MATÉRIAUX ACCEPTÉS AUX ÉCOCENTRES DE SHERBROOKE QUI <u>NE SONT PAS</u> DES DÉCHETS ULTIMES ENCOMBRANTS :

Ameublement: Matelas, meubles en bois

Articles de sport Vélos, tricycle, vélo pour enfant, trottinette, bâtons de golf, skis

Appareils électroménagers :

Réfrigérateur, congélateur, four, four à micro-ondes, climatiseur, laveuse, lave-vaisselle, sécheuse, cuisinière, fontaine, refroidisseur et distributeur d'eau

Petits électroménagers: Barbecue, bouilloire, autocuiseur, robot culinaire, rasoir, sèche-cheveux, mélangeur, aspirateur, cafetière, fer à repasser, planche à repasser, grille-pain, pèse-personne

Appareils électroniques: Ordinateur, téléviseur, écran, tablette, radio, lecteur audio, jouet électronique, système d'alimentation UPS, chargeur

Bois transformé : Peint, traité, réutilisable ou provenant de palettes, meubles

Bois naturel: Branches, bûches, résidus d'émondage et troncs

Divers: Glacières, livres

Matériaux de construction, de rénovation ou de démolition: Fenêtres, madriers, miroir, planches, bardeaux, gypse, revêtements en aggloméré ou aluminium, panneau isolant, panneau de fibre de bois, panneau de copeaux de bois, porte, porte-patio, bois traité, contreplaqué, céramique et tuile, palette en bois

Matériaux granulaires : Asphalte, pierre, brique, béton, roc, sable et terre non contaminée

Matières recyclables acceptées par la collecte sélective: Papier, carton, contenants de verre, de plastique, de métal

Matières textiles: Vêtements, guenilles, draps, serviettes, édredons, couettes, rideaux en tissu, tissus, nappes en tissu

Objets en métal : Baignoire en acier et fonte, étagère en métal, classeur, chaise en métal, chauffe-eau, évier en acier, courroies, fer, aluminium, contenants de peinture vides, échangeur d'air

Outils de jardinage et d'entretien des sols : Tondeuse à gazon, souffleur à feuille, souffleur à neige, scie à chaîne, petit moteur

Outillage électrique et accessoires pour la construction: Perceuse, scie, banc de scie, génératrice, ponceuse, pompe, échelle et escabeau, rectifieuse

Pneus : Pneus d'auto avec ou sans jantes, pneus de camionnette, de vélos sans jantes

Résidus de jardin ou de râtelage : Feuilles mortes, plantes, tourbe, gazon et petites branches

Résidus domestiques dangereux (RDD): Aérosol, ampoules, décapant, peinture, huile, solvant, goudron, pesticides, piles, propane, batteries de véhicules, etc.

Styromousse: Isolation, emballage ou alimentaire



DÉCHETS ULTIMES ENCOMBRANTS :

- Canapés et fauteuils
- Drains pluviaux
- Fibre de verre et acrylique (douches, canots, etc.)
- Sièges d'auto pour enfants
- ► Tapis, linoléum (prélart) et sous-tapis
- ▶ Toile à bâche
- ▶ Toile de piscine
- Tuyau ABS
- Vinyle

En longueur de 4 pieds et moins

QUOI FAIRE DES OBJETS EN MÉTAL?



Collecte du métal du 18 au 24 août

S.V.P. mettre les objets en métal en bordure du chemin dès le 18 août.

Exemples : Baignoire en acier et fonte, étagère en métal, classeur, chaise en métal, chauffe-eau, évier en acier, réfrigérateur, cuisinière, clôture, BBQ, etc.

ARRACHONS ENSEMBLE

L'herbe à poux est une plante **Tout l'été!** vivace et envahissante qui gagne du terrain chaque année et qui fait la vie dure à près d'un million de Québécois(es) au cours de la saison estivale.

Comment aider? Déraciner cette herbe avant sa période de pollinisation qui débute fin juillet.

Pour plus d'informations :

poumonquebec.ca/evenement/campagne-provincialeherbe-a-poux/

SÉCURITÉ

Nouvelles normes applicables aux piscines

Le Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles a été modifié.

De nouvelles normes et dispositions seront applicables à toute piscine existante, indépendamment de sa date d'installation. Dans certaines situations, ce règlement prévoit un délai aux propriétaires pour rendre leur installation conforme.

Le règlement est disponible sur Internet :

mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite

PATRIMOINE TOPONYMIQUE DU CANTON DE HATLEY

MONTÉE LAPOINTE ET RUE ALFRED-LAPOINTE : UN FERMIER DANS UNE MAISON PLUS QUE CENTENAIRE

L'incursion de la famille Lapointe dans le Canton de Hatley permet de découvrir plus de 175 ans d'histoire d'une propriété.

Alfred Lapointe est né à Saint-Georges, en Beauce, le 14 juillet 1895. Il est le fils de Marie Gagnon (1857-1929) et de Joseph Audet Lapointe (1856-1935), qui s'étaient épousés en 1881 à Saint-Georges. Alfred épouse Augustine Carette (1897-1981) en 1916 à Sainte-Marie en Beauce. Le couple a sept enfants entre 1917 et 1938, maintenant tous décédés : Rollande, Roger, Jeanne d'Arc, Marcel, Jacques, Huguette et Yvan. Alfred Lapointe est d'abord menuisier à Saint-Benoît-Labre, puis garagiste à Montréal et journalier à Martinville. Il s'établit dans le Canton de Hatley en



Alfred Lapointe (courtoisie de Jacques Lapointe, Magog)

1937 et achète en 1938 la ferme d'Annie Sherry, veuve de Wyatt Woodrow (lots 599 et 600), au sud de la rue Alfred-Lapointe actuelle.

L'histoire de la résidence de cette ferme débute vers 1844 alors que la propriété est achetée par Obidiah Mawse de William Bowman Felton. En effet, ce serait lui qui aurait construit une première maison pièce sur pièce, intégrée dans les années 1950 à une maison plus vaste, qui existe toujours au 2 Montée Lapointe et qui est une des plus vieilles maisons du Canton de Hatley. Avant les Lapointe, cette maison est successivement la propriété de la famille Felton, d'Abel R. Johnson, de Peter Colt (Pierre Poulin jr.), de Squire Colby en 1874, de Jackson Gordon, de Peter Colt de nouveau, de Thomas Kay en 1882, de Marvel Kay en 1901, de Tom Kay en 1905 et de Wyatt J. Woodrow en 1920.

La famille Lapointe n'a pas habité le chemin Lapointe de nombreuses années, ayant quitté vers 1955, alors qu'Alfred Lapointe prend sa retraite et déménage à Chapais, dans le Nord-du-Québec, avec son épouse et son fils Jacques. Alfred Lapointe décède à cet endroit le 4 janvier 1957, mais il est inhumé dans le cimetière de Sainte-Élisabeth, à North Hatley, et son épouse l'y rejoindra. En 1958, son épouse vend la ferme du Canton de Hatley à Jacques Codère, qui rénove entièrement la

maison et subdivise la propriété. La propriété sur laquelle est située la maison est ainsi réduite à 27 acres.

Le chemin d'accès à la ferme des Lapointe a probablement porté leur nom dès la fin des années 1930, comme c'était la coutume à l'époque. Cependant, comme la plus vieille maison de ferme du chemin Lapointe est construite par Obidiah Hawse peu après 1844, le chemin d'accès date nécessairement cette époque.



La résidence en 1989 (Conner, Reginald (1989) The Vine and the Branches: History of Minton, Quebec. Lennoxville, p. 107)

La propriété du 2 Montée Lapointe passe par la suite aux mains de l'éleveur de chevaux de trait de race Clydesdale Earl Stanley Smith en 1973, de sa veuve Edna Lillian Smith en 1979, du notaire Luc Lamoureux en 1979 ainsi que de l'avocat John Peter Weldon et son épouse Patricia Godbout en 1983. Me Weldon en est finalement le seul propriétaire depuis 1990 et il mentionne avoir reçu la visite de plusieurs enfants de la famille Lapointe dans les années 1980.

Le chemin Lapointe aurait été ouvert entre 1933 et 1935, la partie nord dans Rock Forest et la partie sud dans le Canton de Hatley. Le toponyme est officialisé en 1980 par la Commission de toponymie du Québec sous le nom de chemin Lapointe dans Rock Forest, et la partie sud du chemin sur une distance d'environ 200 m dans le Canton de Hatley,



La résidence actuelle (courtoisie de Me John Peter Weldon)

aussi sous le nom de chemin Lapointe, en 1986. Le nom actuel est attribué en 2005 par le conseil municipal de Sherbrooke, pour éviter toute confusion avec la rue de la Pointe dans Sherbrooke et la montée Lapointe dans le Canton de Hatley. Le toponyme est officialisé par la Commission de toponymie du Québec et le changement est en vigueur le 15 mai 2006. Même si la municipalité du Canton de Hatley utilise le nouveau toponyme, le conseil municipal ne fait la demande d'officialisation sur son territoire qu'en 2021. Cette partie de la rue Lapointe est finalement officialisée le 9 décembre 2021.

Gérard Coté (Société d'histoire et du musée de Lennoxville-Ascot) et Jean-Marie Dubois (Université de Sherbrooke)